

COMMUNE
de DOMÉRAT

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 novembre, à 10 heures,
le conseil municipal de la commune de DOMÉRAT, assemblé au lieu
habituel de ses séances, au nombre vingt-deux, en session
ordinaire, sous la présidence de madame Pascale LESCURAT, maire,
en suite de la convocation faite par madame le maire de ladite
commune, le 22 novembre 2024.

Nbre de conseillers
municipaux en exercice : 29

Présents à la séance : 22
Votants : 28

Présents : Mme LESCURAT..Mrs DE SOUSA..BOY..Mme PIRES..Mr
DUFLOUX..Mme BERGERON..Mrs LIMOGES..HAMELIN..Mmes
DELERIS..FAUCHARD..COULANGEON..BERRUER..Mr LACAU..Mme
LAFAYE..Mrs PINHEIRO..OSTERTAG..Mme DUCEAU..Mrs RICHOUX..
LEFEBRE..Mmes CHIROL..AURAT..CLEMENSAT.

Date de l'affichage de la
convocation :

Absent : Mr DELEAU.

22 novembre 2024

Secrétaire de séance : Mr LIMOGES

Date de l'affichage à la
porte de la Mairie de la liste
des délibérations :

Ayant donné mandat de procuration : Mme Jouannin à Mr Boy,
Mme Brunet à Mr Hamelin, Mr Luquet à Mr Pinheiro, Mme
Mathiaud à Mr Richoux, Mr Dequaire à Mme Clémensat, Mme
PETIT à Mme BERGERON.

3 décembre 2024



Le procès-verbal de la séance du 12 octobre 2024 est approuvé
(date de publication : 3 décembre 2024).

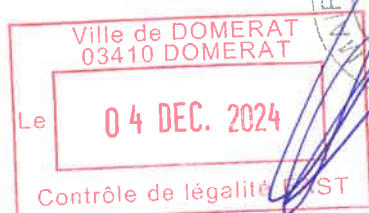


OBJET : Information

Montluçon communauté :
rapports annuels sur le prix
et la qualité des services de
l'eau potable et industrielle
et de l'assainissement
collectif et non collectif.

Le conseil municipal, **PREND** acte des informations communiquées
par madame le maire.

241130-03



Pascale LESCURAT,

Maire de Domérat.

Pour extrait conforme au
registre, légalement signée par :

Pierre LIMOGES,

Secrétaire de séance.

Date de publication sur le site internet : 3 décembre 2024